

Ententes commerciales internationales : déblocages en 2015?

Volume 8, numéro 1, janvier 2015

Résumé analytique

Les éléments semblent se mettre en place pour que nous assistions à une année fertile en signatures des grandes ententes commerciales. L'arrivée d'une majorité de républicains au Sénat américain semble sonner le glas des opposants au renouvellement du *Trade Promotion Authority* (TPA), outil juridique qui facilite la conclusion des accords commerciaux par les États-Unis ainsi que leur adoption par le Congrès.

Le renouvellement du TPA pourrait agir comme détonateur de la signature du *Partenariat transpacifique* (TPP en anglais), maintenant considérée comme étant possible au cours des premiers mois de l'année.

Les deux autres grands forums de négociation, le *Partenariat transatlantique* (TTIP en anglais) et *l'Accord sur le commerce des services* (TISA en anglais), ne sont pas aussi proches de l'éclosion, mais des progrès significatifs pourraient être accomplis en 2015. Le TTIP demeure toujours impopulaire dans plusieurs États européens où la société civile est très active pour marquer son opposition, mais la Commission européenne montre une détermination certaine à en arriver à un accord. Le TISA est pour sa part moins médiatisé, ce qui pourrait bien se transformer cette année vu l'envergure de ses prétentions.

Contenu

Les républicains relancent le <i>Trade Promotion Authority</i>	2
Le <i>Partenariat transpacifique</i> signé avant le printemps?	3
Consultation du public européen au Partenariat transatlantique (TTIP) : non, mais oui... ..	4
Le Trade in Service Agreement (TISA) sous le feu des projecteurs en 2015?	6
Études économiques et articles connexes ce mois-ci.....	8

Les républicains relancent le *Trade Promotion Authority*

Le *Trade Promotion Authority* (TPA), aussi connu sous le vocable « fast-track », outil essentiel aux États-Unis à la facilitation du passage des ententes commerciales à travers le difficile processus d'adoption au Congrès américain, est en meilleure position d'être renouvelé depuis les élections de mi-mandat en novembre dernier. Les républicains, déjà détenteurs de la majorité à la Chambre, ont également obtenu celle des sièges au Sénat. L'on se souviendra que l'opposition au TPA se situe davantage dans les rangs démocrates qui sont traditionnellement moins favorables à la libéralisation des échanges commerciaux.

Le TPA facilite les négociations commerciales des États-Unis en assurant leurs partenaires qu'une éventuelle entente traversera rapidement et sans amendement le processus d'adoption au Congrès. Ce dernier conserve toutefois le pouvoir, à majorité simple, d'adopter ou non l'entente négociée. Le pouvoir conféré par le TPA et le processus législatif qu'il prévoit sont issus d'une loi qui s'éteint à une date fixée dans ses dispositions et qui doit ensuite être renouvelée par le Congrès. La loi encadrant le TPA s'est éteinte le 1^{er} juillet 2007 et n'a pas été renouvelée depuis lors.

La dernière année a vu un long débat sur cette question s'étier à l'approche des élections de mi-mandat qui ont repoussé le règlement de questions litigieuses après la joute électorale. La conclusion imminente du *Partenariat transpacifique* (TPP), celle possible du *Trade in Services Agreement* (TISA) et la poursuite des négociations du Partenariat transatlantique (TTIP) rendent l'outil que constitue le TPA d'autant plus nécessaire. Le Président du comité des Finances du Sénat, Orrin Hatch, a déclaré qu'il croyait possible le dépôt d'un projet de loi sur le TPA dans les prochaines semaines.

« Ça prendra un petit peu de temps, mais nous le ferons cette année et tôt cette année. »

- Orrin Hatch, Président du comité des Finances du Sénat, 7 janvier 2015

Le Président Obama, dans son discours sur l'état de l'Union du 20 janvier, a fait de l'adoption du TPA la priorité en matière de commerce. Son adoption dépend de la volonté des républicains d'envoyer une forme de message positif sur la possibilité pour les grands partis politiques de s'entendre sur des projets qui favorisent l'emploi aux États-Unis. Les républicains exigent du Président Obama qu'il arrive à convaincre une part importante des élus démocrates à donner leur appui au projet avant qu'ils en assurent eux-mêmes l'adoption. La Maison-Blanche a d'ailleurs mis sur pied une équipe dirigée par Jeff Zients, directeur du Conseil économique national, afin de tenter de convaincre une partie des élus démocrates de la nécessité de l'adoption du TPA.

Quoi qu'il en soit, le fait que les républicains réclament depuis longtemps l'adoption du TPA joint à celui qu'il devient politiquement moins pertinent de bloquer toutes les initiatives d'un Président sortant nous laissent croire que le TPA est en bonne voie d'être adopté.

« (...) je demande aux deux partis de me donner le Trade Promotion Authority pour protéger les travailleurs américains avec d'importants nouveaux accords commerciaux justes, de l'Asie à l'Europe. »

— Barack Obama, discours sur l'état de l'Union, 21 janvier 2014.

pour accorder priorité au règlement des ententes commerciales en cours de négociation, il serait fort étonnant que cette opposition atteigne d'autres objectifs que quelques variations mineures au projet de loi. Il est ainsi fort probable que le TPA soit adopté au cours des premiers mois de 2015.

L'opposition au TPA est formée d'une improbable coalition d'élus démocrates proche des syndicats et de l'aile du Tea Party au sein des républicains qui démontre le Président Obama et refuse tout projet qui pourrait lui donner plus de pouvoir. Le Président et les dirigeants républicains au Congrès s'entendant

Sources :

Obama, Barack. *Discours sur l'état de l'Union*. 21 janvier 2015. En ligne:

<http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2015/01/20/remarks-president-state-union-address-january-20-2015>

U.S. Inside Trade. *Congressional Republicans Likely To Firm Up TPA Timetable At Upcoming Retreats*. 13 janvier 2015.

Le Partenariat transpacifique signé avant le printemps?

L'adoption du TPA mettrait la table pour la signature du *Partenariat transpacifique* (TPP), négociations plurilatérales qui semblent les plus avancées parmi les grandes discussions en cours impliquant les États-Unis. On se rappellera que la dernière moitié de 2014 a été marquée par les négociations entre les États-Unis et le Japon sur les réductions tarifaires en agriculture, qui constituent un élément pivot de la négociation entre ces deux importants acteurs du TPP. (voir les *Chroniques commerciales américaines* de septembre à novembre 2014)

Les élections générales de décembre dernier au Japon peuvent sans doute avoir comme effet de délier les mains du Premier ministre Abe. La victoire sans appel du Parti libéral démocrate qu'il dirige, malgré un niveau d'abstention record, peut lui permettre d'amorcer une réforme en agriculture qui s'accordera avec les concessions éventuelles nécessaires à la conclusion du TPP. Les « Abenomics », programme économique du premier ministre, mélange de programme

de dépenses publiques, d'assouplissement monétaire et de réformes structurelles, semblent avoir bien besoin de l'effet potentiel sur l'économie d'une croissance des échanges commerciaux que pourrait procurer le TPP. Le Yen s'est en effet déprécié, mais la croissance des exportations n'est pas encore au rendez-vous.

Il est probable qu'une rencontre ministérielle se tienne du 28 février au 2 mars prochain alors que plusieurs déclarations des autorités américaines laissent entendre que la signature d'un accord est possible dans la première moitié de 2015. Le sénateur républicain John Cornyn a fait part d'une discussion le 13 janvier dernier entre le Représentant américain pour le commerce extérieur, Michael Froman et les Sénateurs au Congrès, discussion où M. Froman aurait clairement indiqué la possibilité de la conclusion d'un accord sur le TPP au cours des deux prochains mois.

Source :

U.S. Inside Trade. *USTR Tell Senators 'Two-Month Trajectory' For TPP Completion: Cornyn*. 16 janvier 2015.

Consultation du public européen au Partenariat transatlantique (TTIP) : non, mais oui...

La dernière année a été marquée par une certaine confusion dans le processus de négociation du TTIP. Les craintes soulevées par une levée de boucliers en Europe ont incité la Commission européenne à lancer de larges consultations dont les premiers résultats viennent d'être rendus publics. La consultation visait les éventuelles dispositions d'un accord sur la protection des investissements et sur le règlement des différends entre les investisseurs et les États (RDIE). La question centrale de la consultation était à savoir si l'approche proposée par l'Union européenne (UE) sur ces questions représente un compromis acceptable entre la sauvegarde du droit et de la capacité de l'UE à régler dans l'intérêt public et la protection des investisseurs.

Près de 150 000 personnes et organisations ont répondu à l'appel. Une majorité d'entre elles ont exprimé leur opposition aux négociations du TTIP dans leur ensemble. Plus du tiers des répondants provenaient du Royaume-Uni, alors que suivaient l'Autriche (22,6 %) et l'Allemagne (21,8 %). À eux seuls, ces trois États comptent ainsi pour près de 80 % des répondants. En comparaison, les Français (6,5 %) et les Espagnols (1,7 %) se sont beaucoup moins intéressés à cette consultation.

Environ 145 000 répondants ont participé à la consultation par le truchement de réponses prédéfinies par des organisations non gouvernementales (ONG) auxquelles les répondants ont adhéré.

« Les réponses démontrent un important scepticisme envers le mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les États. »

— Cécilia Malmstrom, Commissaire européenne au Commerce, 13 janvier 2015

Quelque 3144 réponses individuelles ont été envoyées par des citoyens européens. La présentation des résultats par la Commission suggère que la vaste majorité des réponses citoyennes ont été le fruit d'une campagne de quelques ONG mobilisées contre le TTIP.

Des treize questions formulées pour la consultation, la dernière est celle qui a trouvé le plus de réponses, les participants ne répondant souvent qu'à celle-ci. Cette question visait l'évaluation globale que font les répondants de l'approche proposée par la Commission en matière de RDIE. La plupart des répondants le considèrent comme antidémocratique ou comme une menace aux finances publiques. Un nombre important de répondants juge qu'un tel mécanisme n'est pas nécessaire entre l'UE et les États-Unis, ou en général dans n'importe quelle entente commerciale.

Suite à l'interprétation de ces résultats, la Commission européenne estime que la consultation permet l'identification de quatre sujets où une réflexion sur des améliorations à apporter devrait être amorcée :

- la protection du droit de réglementer;
- la supervision et le fonctionnement des tribunaux d'arbitrage;
- la relation entre l'arbitrage de RDIE et les recours nationaux;
- la révision des décisions de RDIE, pour s'assurer de la rectitude légale, à travers un mécanisme d'appel.

La Commission européenne n'a donc pas renoncé à inclure un mécanisme de RDIE dans le TTIP, se basant sur le mandat de négociation donné par les États membres de l'UE qui spécifie l'inclusion de la protection des investissements et le règlement des différends dans la négociation du TTIP, à la condition qu'un certain nombre de conditions soient respectées. Il apparaît donc que la décision d'inclure ou non un tel mécanisme se prendra dans la phase finale des négociations, à la lecture des textes négociés.

Pour justifier sa persistance sur cette question, la Commission explique que : « l'approche proposée par l'UE est sensiblement différente de celle adoptée dans les 3 000 accords qui contiennent des dispositions traditionnelles à ce sujet et dont beaucoup remontent aux années 60, 70 et 80. L'UE a introduit des dispositions modernisées à cet égard dans ses accords commerciaux avec le Canada (CETA) et Singapour. Les dispositions relatives à la protection des investissements et le règlement des différends dans ces accords tiennent compte des exigences les plus élevées en matière de transparence, d'équité et de responsabilité. Cette approche s'appuie également sur les travaux des Nations unies concernant la création du premier système de règles internationales sur la transparence pour le règlement des différends, dans le cadre de la commission pour le droit commercial international (CNUDCI). » (Commission européenne, 2015c) La Commission précise également que les États membres de l'UE ont déjà conclu plus de 1400 traités d'investissement où figure le principe d'une résolution des litiges entre investisseurs et États au moyen d'un arbitrage international. Selon la Commission européenne, les dispositions proposées s'apparenteraient donc davantage à une modernisation des règles entourant le RDIE qu'à l'introduction de nouvelles règles.

Les négociations du TTIP sur l'investissement ont été suspendues jusqu'à ce que la Commission européenne que les nouvelles propositions garantissent entre autres que la juridiction des cours des États membres ne soit pas limitée par un régime particulier de règlement des différends entre les États et les investisseurs.

Il s'agit ici d'un des sujets les plus litigieux des accords avec le Canada (CETA) et les États-Unis (TTIP). La Commission européenne semble tenter de trouver une voie qui neutralisera les éléments de la société civile qui ont réussi en 2012 à paralyser l'Accord commercial anti contrefaçon (ACTA en anglais) par son rejet au Parlement européen. La consultation semble plutôt avoir donné des armes aux opposants au TTIP, mais la Commission européenne peut maintenant se targuer de mener des négociations commerciales ouvertes à l'opinion publique, répliquant aux accusations d'opacité qui les entourent toujours.

Sources :

Commission européenne. 2015a. *Commission Staff Working Document, Report: Online public consultation on investment protection and investor-to-state dispute settlement (ISDS) in the Transatlantic Trade and Investment Partnership Agreement*. En ligne : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/january/tradoc_153044.pdf

Commission européenne. 2015 b. *Report on the online consultation on investment protection and investor-to-state dispute settlement in the Transatlantic Trade and Investment Partnership Agreement*. En ligne : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-3202_en.htm

Commission européenne. 2015c. *Présentation ce jour d'un rapport sur la consultation concernant la protection des investissements dans les négociations commerciales UE-États-Unis*. En ligne : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-3201_fr.htm?locale=en

U.S. Inside Trade. *EU Sees Broad Opposition To ISDS In TTIP, But Signals It Will Push Ahead*. 14 janvier 2015.

Le Trade in Service Agreement (TISA) sous le feu des projecteurs en 2015?

Le forum de négociation plurilatéral le plus discret est sans doute également le plus ambitieux. Ce projet d'accord international entre un groupe de 23 pays membres de l'OMC vise une libéralisation des échanges dans le secteur des services plus rapide que celle prévue dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Cette initiative, amorcée en 2012, veut contourner l'impasse des négociations à l'OMC pour les faire progresser dans un autre forum. Les Parties souhaitent s'assurer que l'éventuel accord soit construit de telle manière qu'il soit facile de l'intégrer un jour à l'AGCS. Les discussions touchent les secteurs suivants : services financiers, télécommunications et commerce électronique, services professionnels, transport maritime et mouvement des personnes.

Les 50 États participants aux négociations pris dans leur ensemble comptent pour 70 % du commerce mondial dans le secteur des services : Australie, Canada, Chili, Taipei, Colombie, Costa Rica, Union européenne (représentant ses 28 États membres), Hong Kong, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Mexico, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Corée, Suisse, Turquie et États-Unis.

Viviane Reding, députée au Parlement européen et responsable du dossier du TISA auprès de celui-ci, estime que le projet d'accord prendra davantage d'espace dans les débats européen au cours de 2015 avec le dépôt d'un rapport l'automne prochain.

« Vous entendrez beaucoup parler du TISA en 2015. (...) Le Parlement présentera un rapport (sur le TISA) l'automne prochain, après consultations auprès des intéressés. »

— Viviane Reding, députée au Parlement européen, 16 janvier 2015.

Mme Reding a rendu publique une liste des demandes qui doivent être satisfaites par un futur accord pour qu'il soit considéré comme étant acceptable pour les élus du Parlement européen. L'une d'entre elles fait part de la nécessité d'inclure la Chine dans le processus de négociations, ce à quoi les États-Unis s'opposent. À son avis, l'année 2015 sera marquée par une progression des travaux au TISA, mais elle ne croit pas qu'ils se concluront cette année.

Parmi les autres demandes du Parlement européen, l'on note la nécessité de conserver d'importantes mesures de protection des données personnelles. Mme Reding estime que la proposition américaine, rendue publique par une fuite, visant le transfert transfrontalier des données par les canaux internes d'une entreprise n'est pas soumise aux mêmes exigences de protection des données personnelles que les autres dispositions du projet d'accord. Cette proposition entrerait en conflit avec les règles européennes en la matière.

Quelques informations ont filtré sur le contenu du projet d'entente, tel que le chapitre sur les services financiers (<https://wikileaks.org/tisa-financial/>) et celui sur le commerce électronique, le transfert technologique, les flux transfrontaliers de données et la neutralité de l'Internet (<https://data.awp.is/filtrala/2014/12/17/19.html>) qui ont fait l'objet de fuites en 2014.

La dixième ronde de négociations aura lieu à Genève du 9 au 13 février 2015

Sources :

Coalition of Services Industries. *The Trade in Services Agreement*.

En ligne : <https://servicescoalition.org/negotiations/trade-in-services-agreement>

Commission européenne. *The Trade in Services Agreement*.

En ligne : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/june/tradoc_151374.pdf

U.S. Inside Trade. *European Parliament Lays Out TISA Demands, Including China Participation*.
16 janvier 2015

Vincenti, Daniela. *European Parliament is gearing up for TISA*. EurActiv. Com, 16 janvier 2015. En ligne : <http://www.euractiv.com/sections/trade-society/european-parliament-gearing-tisa-311342>

Études économiques et articles connexes ce mois-ci.

Associated Whistleblowing Press. *Secret Trade in Services Agreement (TISA) : New Provisions Applicable to All Services (April 25, 2014). Annex on Professional Services [as at 5 September 2014]*. En ligne: <https://data.awp.is/data/filtrala/15/tisa.cleaned.pdf>

Cooper, William H. *Trade Promotion Authority (TPA) and the Role of Congress in Trade Policy*. Congressional Research Service. En ligne : <http://fas.org/sgp/crs/misc/RL33743.pdf>

Gould, Ellen. 2014. *Les “vrais bons amis” de l’accords des entreprises nationales. Internationale des services publics*. En ligne: <http://clients.xcel7.com/psi-fr/index.html#1>

Kelsey, Jane et Burku Kilic. 2014. *Briefing on US TISA Proposal on E-Commerce, Technology Transfer, Cross-border Data Flows and Net Neutrality*. En ligne : http://www.world-psi.org/sites/default/files/documents/research/briefing_on_tisa_e-commerce_final.pdf

Office of the United States Trade Representative. *USTR Year in Review*. 30 décembre 2014. En ligne : <http://www.ustr.gov/about-us/press-office/blog/2014/December/2014-Year-in-Review-USTR-Works-to-Advance-President-Obamas-Historic-Trade-Agenda>

Sinclair, Scott et Hadrian Mertins-Kirkwood. 2014. *Tisa versus Public Services*. Internationale des services publics. En ligne : https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2014/04/TISA_Versus_Public_Services.pdf

Rachel Denae Thrasher. *Leaked TISA Financial Services Text: A glimpse into the future of services liberalization*. Pardee School of Global Studies, juillet 2014. En ligne : <http://www.bu.edu/pardee/files/2014/07/TISA-Policy-Brief.pdf>

Wikileaks. *Secret Trade in Services Agreement (TISA) — Financial Services Annex*. 16 juin 2014. En ligne : <https://wikileaks.org/tisa-financial/>

Direction

Christian Deblock, professeur titulaire au département de science politique de l'UQAM et directeur de recherche du CEIM.

Rédaction

Guy-Philippe Wells, chercheur associé au CEIM.

Abonnez-vous

[À la liste de diffusion](#) 

[Au fil RSS](#) 

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 987-3000, poste 3910

Télécopieur : 514 987-0397

Courriel : ceim@uqam.ca

Site web : www.ceim.uqam.ca

